

BULLETIN DE PROMESSE DE DON
au Fonds de Dotation de l'École des Mines d'Albi-Carmaux

à retourner à Monsieur le Directeur du Fonds de Dotation - Campus Jarlard – 81013 ALBI Cedex 9

M. /Mme :

Adresse :

.....

CP : Ville : Pays :

Contact :

.....

Tél. : Mail :

Apporte son soutien au Fonds de Dotation de l'École des Mines d'Albi-Carmaux.

A ce titre, il/elle s'engage à apporter la somme de :

..... € en 2016 € en 2017
--------------------	--------------------

Ce don est consommable.

Il sera en priorité affecté à :

- la mobilité internationale des élèves ;
- aux Cordées de la Réussite.

(Rayer la mention inutile)

Fait à :

Le

Nom, Prénom et Qualité

Signature

Conformément aux articles 200 et 238 bis du Code Général des Impôts, les dons à un fonds de dotation procurent des avantages fiscaux aux donateurs.

Le donateur bénéficiera d'une réduction d'impôt, dans les conditions fixées par les textes en vigueur à la date de la réception du don. Un reçu fiscal précisant le montant du don pour l'année de versement sera délivré.

A retourner à :

M. le Directeur du Fonds de Dotation de
l'École des Mines d'Albi-Carmaux

81013 ALBI CEDEX 9

ou par mail à rene.david@mines-albi.fr